

CikEla

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°41, Janvier 2010



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture : La Chambre Régionale d'Agriculture de Koulikoro et le Programme d'Appui au Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro ;
- Communiqué de presse sur la participation du Mali au SIA 2010

De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture : la CRA de Koulikoro et le DERK

« De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture » est une série d'articles que votre bulletin CikEla vous propose dans sa présente édition, de même que les suivantes. Il s'agit de faire la situation des réalisations/impacts des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA).

Cette édition de CikEla présente le cas de la CRA de Koulikoro (2^{ème} région administrative du pays) qui assure la maîtrise d'ouvrage du Programme d'Appui au Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro (DERK).

Historique et justification du programme :

Le Programme d'Appui au Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro (DERK) est un aboutissement logique du Programme Filières exécuté par l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) durant la période 2000-2003 et reformulé entre 2004 et mai 2005 sur demande de la Chambre Régionale d'Agriculture de Koulikoro et en collaboration avec les organisations paysannes et services techniques locaux. L'ambition est de continuer et d'étendre l'expérience du cercle de Dioïla qui

répond parfaitement aux problématiques du développement du secteur Agricole et aux aspirations du monde rural.

Le secteur primaire constitue la base de l'économie de la région de Koulikoro avec l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière qui occupent plus de 80% de la population. L'économie rurale repose sur l'exploitation des ressources Agricoles et pastorales. Zone tampon entre le Nord et le Sud du Mali, la région de Koulikoro manifeste les signes de la dégradation poussée des ressources naturelles suite à l'action de l'homme.

Sortir de ce cycle de dégradation et de pauvreté, en procurant suffisamment de revenus pour permettre aux ménages de capitaliser, suppose une intensification Agricole qui nécessite des investissements de la part des producteurs. Cependant, ceux-ci ne sont pas suffisamment organisés pour un accès aux investissements et aux marchés rémunérateurs pour leurs produits. Ils n'ont pas la possibilité d'améliorer les revenus en créant une valeur ajoutée. Aussi, l'accès des producteurs aux services d'appui-conseil et financiers n'est pas suffisamment assuré.

Sécuriser l'Agriculture familiale, diversifier les sources de revenus des hommes et des femmes, gérer les ressources Agricoles de façon durable, promouvoir l'emploi rural au sein des communautés locales et ouvrir, aux produits Agricoles locaux, les marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux, sont des stratégies équitables de réduction de la pauvreté que le programme Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro (DERK) a adopté.



Les objectifs du programme DERK

L'objectif général du DERK est de « contribuer à la promotion économique et sociale des producteurs et productrices défavorisés de la région de Koulikoro par un meilleur accès aux marchés ».

Source de financement et durée du DERK

Le DERK a un budget de 4,8 milliards de FCFA financé par la Coopération Néerlandaise à travers l'Ambassade des Pays-Bas et la SNV-Mali. Initialement prévue pour une durée de 5 (cinq) ans : Juin 2005 à mai 2010, le DERK a récemment bénéficié à la faveur de la revue à mis parcours une phase de consolidation qui le prolonge en fin 2011.

Dispositif institutionnel du programme

La mise en œuvre du DERK est bâtie sur deux grands dispositifs. Il s'agit du dispositif d'Assistance Financière aux Organisations Economiques Rurales (OER) dont la gestion est assurée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Koulikoro et du dispositif d'Assistance Technique auprès des mêmes acteurs, sous la coordination de la SNV-Mali. Ces deux dispositifs sont destinés à répondre aux sollicitations d'appuis techniques et financiers des OER engagées dans les chaînes de valeur (filières), dans le cadre du développement leurs activités économiques.

La CRA de Koulikoro, en tant que maître d'ouvrage est le premier responsable de l'émergence des Organisations Economiques Rurales (Unions de producteurs, Organisation de la transformation et de la distribution des produits agricoles) autour des filières après que ces dernières aient été collectivement choisies par les paysans de la région.

Quelques résultats tangibles /impacts

En matière de renforcement de capacités techniques et organisationnelles des OER, la CRA de Koulikoro, à travers environ 200 coopératives mises en place et 14 unions dans le cadre du DERK, a capitalisé une certaine expertise en matière de modernisation du secteur de l'Agriculture, et de positionnement des producteurs sur des filières émergentes, en accord avec la politique Agricole actuelle du Mali.

Cette politique axée sur le retrait progressif de l'administration étatique (Ministère, sociétés parapubliques), au profit du secteur privé en pleine mutation et des organisations paysannes qui ont réclamé et obtenu leur responsabilité à part entière, impliquent effectivement les acteurs locaux dans la formulation et la mise en œuvre de politiques de développement de l'Agriculture.

Au titre des expériences réussies, on peut retenir :

- Suite à l'acquisition des matériels et équipements, l'Union Locale des producteurs de Karité de Dioila (ULPK) à travers l'exécution de son plan d'affaire a diversifié sa production qui jusque là concernait essentiellement, la production de beurre amélioré de karité. D'autres sous produits ont été introduits cette année, tels que les différents types de savons souvent combinés avec du miel, du karité ou d'autres produits de valeur esthétique (savonnette d'hôtel, de lessive, de vaisselle de qualité confirmée et des pommades).
- La campagne de plantation 2008 de l'Union Locale des Sociétés Coopératives de Producteurs de Pourghère de Koulikoro (ULSPP) a été caractérisée par la maîtrise des techniques de plantation sur la base de l'association des cultures. Cela a conduit à la plantation de près de 1 000 hectares de pourghères en association avec les principales cultures céréalières. Cette union qui existe au niveau de Koulikoro a implanté déjà une savonnerie et envisage à moyen terme de produire l'huile de pourghère.
- Les producteurs de céréales sèches maîtrisent la production et l'utilisation des semences sélectionnées à travers leurs Unions qui développent progressivement des services de vulgarisation au profit des sociétaires et sont en contact étroits avec les institutions de recherche Agronomique; ce qui a conduit à l'usage de ces variétés de semences le riz Nerica, le mil Toroniou, le maïs Sotubaka, durant les deux dernières campagnes Agricoles.
- Suite aux différentes assistances dans le cadre de planification de la mise en œuvre d'une campagne de commercialisation, l'Union des Producteurs de Maïs de Béléco, planifie pour la première fois sa campagne de commercialisation avec un objectif de vente de plus de 400% d'augmentation sur la campagne précédente, soit environ 200 tonnes de

céréales. Ce plan a servi de base de négociation avec des acheteurs potentiels avant même la fin de la campagne. L'accès à un crédit de 20.000.000 FCFA et des facteurs favorisant le début d'un partenariat fécond entre l'union et la Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable. Ce crédit a été totalement remboursé.

- Le renforcement technique de l'Union Locale des Producteurs de Henné (ULPH) lui a permis de trouver un financement auprès de la caisse d'épargne Jigiyaso Ba.
- Les producteurs henné (ULPH) ont dégagé eux-mêmes le prix d'achat du kilogramme de henné au producteur en fonction des charges y afférentes. Le prix d'achat de l'union aux producteurs est de l'ordre de 400 FCFA.
- L'Union des Producteurs de Sésame de Banamba (UPSB) a conduit un processus de certification avec « contrôle union » au sein de ses coopératives membres. Le sésame produit cette campagne 2008/2009 a été certifié biologique sur 1 210 hectares avec 1 055 producteurs impliqués. Par ailleurs, cette union sésame a conclu un marché de livraison de 400 tonnes de sésame biologique avec le Projet Bio - Equitable (PBE). Le prix de session du sésame a été de 436 000 FCFA/tonne livre à Banamba. La prime « bio » est de 60 FCFA/kilogramme soit un chiffre d'affaire avoisinant 200.000.000 de FCFA.
- Un exportateur Malien s'engage à appuyer 20 producteurs de mangues sélectionnées au sein de l'Union des Producteurs de Mangue de Koulikoro pour l'exportation de 100 tonnes de produits certifiés Global Gap pour la campagne 2009/2010.

2.4. Situation d'exécution des réalisations :

19 Magasins, 6 Bureaux, 1 Salle de réunion, 1 Equipement de la salle de réunion, 1 Tracteur, 1 Puits à petit-diamètre, 3 Cuves, 22 Motos, 44 Bascules, 1732 Equipements Agricoles divers, 2 Unités de savonnerie, 19 Equipements d'innovation, 19 Matériels de bureau, 40 Ordinateurs, 400 Guides Sésame, 2 000 Guides de Plan d'affaire, 100 Outils d'auto-évaluation, 100 Techniques culturelles de la pourghère, 500 Implantations des pépinières de pourghère, 1 Traduction en bambara et multiplication de Loi d'Orientation Agricole (LOA).

Les formations thématiques et techniques, les voyages d'études et les visites d'échanges d'expérience ont été organisés en faveur des producteurs organisés suivants les filières. Il s'agit de : Union Locale des Producteurs de Karité de Dioila (ULPK), Union Locale des Producteurs de Céréales de Dioila (ULPC), Union Locale des transformatrices de Produits Agricoles de Koulikoro (ULTRAPAK), Union Locale des Sociétés Coopératives de Producteurs de Pourghère de Koulikoro (ULSPP), Union des Producteurs de Sésame de Banamba (UPSB) et Union Locale des Producteurs de Henné (ULPH)

Source : CRA de Koulikoro/DERK

Communiqué de presse sur la participation du Mali au SIA 2010

Pour la cinquième année consécutive, le Mali participera au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris du 27 février au 07 Mars 2010. Cette participation, désormais institutionnalisée, est placée sous le thème "le Mali, la puissance Agricole de demain dans la zone Ouest Africaine"

Le Salon International de l'Agriculture (SIA) est l'un des plus grands rendez vous du monde Agricole. Il offre au Mali l'opportunité de faire la promotion de son vaste et riche potentiel Agricole et à ses opérateurs économiques la possibilité de nouer des relations d'affaires et de développer des partenariats.

Cette participation, placée sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, a pour but de présenter les potentialités du Mali pour le développement d'une offre compétitive en matière de production et d'exportation de son secteur Agricole, agroalimentaire et agro-industriel auprès des investisseurs et des importateurs d'une part et de démontrer la capacité de l'origine Mali à s'adapter et à exploiter les créneaux porteurs au contexte dynamique des marchés globalisés d'autre part.

Le Ministère de l'Agriculture a confié la coordination de la participation du Mali au SIA à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur Agricole.

La participation du Mali à cette 47^{ème} édition du SIA a un objectif commercial et promotionnel avec la vente des produits exposés et la présentation des énormes potentialités du pays en matière d'investissement.

Le stand N°98 d'une surface de 100m² situé dans le Hall 3, allée 3 sera aménagé et décoré pour assurer une meilleure présentation des produits et des opportunités.

Les principales activités prévues dans ce cadre sont :

- Animation permanente au niveau du stand avec des spécialistes à différents niveaux
- Séances de projection de films documentaires sur :
 - o le potentiel hydro - agricole de l'Office du Niger,
 - o la culture du coton au Mali mettant en lumière l'option qualité
 - o les potentialités pastorales du Mali qui dispose de l'effectif du cheptel le plus important en zone UEMOA;
 - o le karité et sa place dans le développement du pays et la promotion de la femme rurale
 - o Investir au Mali dans divers domaines
 - o le Mali de demain
- Organisation de points de presse ;
- Affichage de posters ;
- Mise à disposition de fiches techniques sur les innovations ainsi que des affichettes et des dépliants sur les principales filières Agricoles au Mali comme le karité, le sésame biologique, etc.
- Exposition de produits tels que le cotonnier, le coton graine, le coton fibre avec les différentes variétés, les variétés de riz cultivées en zone Office du Niger, les produits à base de Karité, le sésame biologique, les produits transformés comme le fonio, autres jus et sirops, etc.

Il est prévue l'organisation de la Journée du Mali le dimanche 28 février 2010, avec comme principales activités :

- Mot de bienvenue du Président de l'APCAM
- Intervention du Ministre de l'Agriculture
- Projection de film
- Présentation de 2 filières phares :
 - o Vaccin
 - o Karité
- Remise de corbeilles/Dégustation
- Visite du stand
- Manifestation folklorique/ Interviews

Prendront part à l'évènement, des professionnels des filières Agricoles, notamment les exportateurs maliens et des représentants des structures d'appui du monde rural malien, mais aussi la diaspora malienne en France et en Europe. Ainsi, seront présents les organismes ci après : le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Elevage et de la Pêche, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), la Compagnie Malienne pour le Développement Textile (CMDT), l'Office du Niger, l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), la Direction des Productions et Industries Animales, le Programme Compétitivité et Diversification Agricole (PCDA), le Projet Cadre Intégré.

Pour plus d'informations, prendre contact avec l'APCAM : www.apcam.org; Tél. (00223) 20 21 87 25/76 42 22 04 ; Fax : (00223) 20 21 87 37, E-mail : apcam@apcam.org

-32-



Exposition/Vente de produits transformés à l'édition 2009 du SIA

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.